



Sensibilisation à la traite des personnes à l'intention des nouveaux arrivants ukrainiens au Canada



La traite de personnes est un crime et une violation importante des droits de la personne entraînant plus particulièrement la **perte de liberté**. Ce crime est commis partout dans le monde et peut toucher n'importe qui, même au Canada. Il prend de nombreuses formes et peut se produire dans n'importe quelle collectivité du pays.

Qu'est-ce que la traite de personnes?

La traite de personnes consiste à recruter, à transporter et à loger des personnes ou à exercer un contrôle sur leur déplacement, généralement à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé. Elle se caractérise principalement par l'**exploitation** de femmes, d'hommes et d'enfants, habituellement à des fins d'exploitation sexuelle (trafic sexuel) ou de travail forcé.

Qu'est-ce que le passage de clandestins?

Le passage de clandestins consiste à faire entrer des gens dans un pays en les faisant traverser **illégalement** une frontière internationale. Le passage de clandestins est une transaction opérationnelle, où une ou plusieurs personnes **consentent volontairement** à leur passage clandestin en échange d'une somme d'argent. La transaction est finalisée une fois que les personnes sont arrivées à destination. Il arrive que des personnes qui demandent à ce qu'on les aide à entrer clandestinement dans un pays deviennent victimes de leur passeur, et fassent l'objet de la traite de personnes.

Qu'est-ce que le travail forcé?

On parle de travail forcé lorsqu'un individu recrute, déplace ou détient des victimes pour les contraindre à travailler, peu importe le type de travail. Les victimes peuvent subir une panoplie de mauvais traitements, y compris de la violence verbale, physique et sexuelle. Ces mauvais traitements subis dans le cadre de travail forcé peuvent inclure :

- le travail non rémunéré
- l'exécution de tâches ne relevant pas du contrat d'emploi
- l'interdiction de prendre des vacances ou le refus de payer des heures supplémentaires
- l'imposition d'heures de travail extrêmement longues
- la retenue à la source de « frais » pour la nourriture ou le logement
- des conditions de vie insalubres, dans un lieu surpeuplé
- la violence sexuelle

Pourquoi suis-je susceptible d'être victime de la traite de personnes?

Des facteurs individuels et sociétaux rendent une personne plus à risque d'être ciblée par des trafiquants. En ce qui a trait au risque, il est important de préciser que même si certains groupes sont plus à risque, tout le monde peut être vulnérable à une telle activité criminelle. Les trafiquants sont extrêmement doués pour se





présenter en tant qu'éventuels protecteurs et fournir des solutions au problème immédiat perçu d'une personne. Par exemple, les trafiquants peuvent offrir de vous acheter des vêtements ou des aliments, ou de payer votre loyer, pour que vous leur soyez ensuite redevables.

Les personnes déplacées et celles fuyant leur foyer en raison d'une guerre, d'un conflit armé ou d'un conflit armé imminent sont plus susceptibles d'être victimes d'exploitation ou de traite de personnes. Pour les nouveaux arrivants ukrainiens, des facteurs comme les barrières linguistiques, la perte de soutien social et culturel, le manque de possibilités économiques pendant qu'ils attendent de recevoir leur permis de travail et de pouvoir combler d'autres besoins de base sont tous des éléments qui les rendent plus susceptibles d'être victimes d'exploitation ici, au Canada. De nombreux ressortissants ukrainiens déplacés qui arrivent au Canada sont des femmes et des enfants, qui courent un risque accru d'être ciblés en vue du trafic sexuel au Canada.

Comment reconnaître une victime de la traite de personnes? Quels sont certains signes avant-coureurs?

Vous ou une personne que vous connaissez pourriez être victime de la traite de personnes ou à risque de le devenir. Une victime de la traite de personnes peut montrer un ou plusieurs des signes suivants :

- Sembler être contrôlée par quelqu'un (p. ex. elle est escortée ou surveillée en tout temps)
- Porter un tatouage (présentant les initiales du trafiquant) ou des signes de marquage ou de cicatrisation montrant l'appartenance à un trafiquant
- Présenter des signes de malnutrition
- Ne pas parler en son propre nom même si elle est physiquement capable de le faire
- N'avoir aucune pièce d'identité ou ne pas savoir où se trouve son passeport
- Déménager ou être déplacée fréquemment
- Présenter des signes de violence physique ou sexuelle, y compris des blessures comme des ecchymoses
- Montrer des signes de peur ou d'intimidation par les expressions de son visage ou son langage corporel





Il peut être difficile pour une victime de se reconnaître comme telle ou de réaliser qu'elle se trouve dans une situation de traite. En raison du degré de pouvoir et de contrôle exercé sur la victime, il peut être extrêmement difficile pour elle de s'en sortir.



Le pouvoir et le contrôle exercés par les trafiquants de personnes prennent diverses formes et leur gravité varie selon la situation de trafic. Certaines tactiques sont subtiles et ne sont pas facilement détectées par la ou les victimes. Cela rend la détection par les autres encore plus difficile.

PERSONNE NE CHOISIT D'ÊTRE EXPLOITÉ!

Les trafiquants érigent des barrières psychologiques et émotionnelles complexes pour manipuler la dynamique interpersonnelle entre eux et ceux qu'ils choisissent d'exploiter.

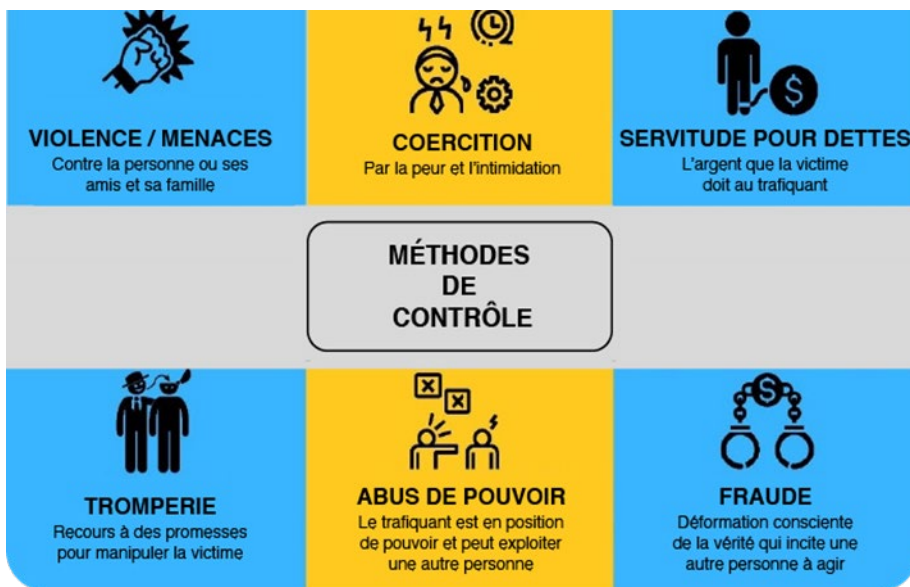
De quelle façon les trafiquants contrôlent-ils leurs victimes?

Pour tromper les victimes, les trafiquants promettent souvent une vie meilleure ou plus prestigieuse, ou une relation sentimentale. Pour contrôler une victime, les trafiquants ciblent la confiance en soi de la victime ou utilisent la violence, y compris la violence physique ou émotionnelle, et l'extorsion. Ils isolent et manipulent les victimes et contrôlent généralement les aspects suivants de la vie de la victime :

- argent
- documents d'identification (comme un passeport)
- lieux de travail
- logement
- relations avec les autres

Les trafiquants de personnes sont des maîtres manipulateurs sur le plan psychologique, qui investissent beaucoup de temps et d'efforts pour enjôler leurs victimes.





Les trafiquants abordent les victimes potentielles de nombreuses façons, notamment les suivantes :

- Prétendre être un intérêt amoureux, un ami ou un parrain potentiel;
- Publier des annonces en ligne ou dans les journaux sur des possibilités ou des emplois trop beaux pour être vrai
- Menacer, enlever ou séquestrer des victimes
- Communiquer avec des victimes sur les médias sociaux
- Se servir des pairs pour recruter des victimes dans les écoles ou les refuges

Lieu de la traite à des fins d'exploitation sexuelle

Les victimes d'exploitation sexuelle peuvent se trouver n'importe où au Canada. Voici des exemples :

- Hôtels et motels
- Studios de massage
- Résidences privées
- Hébergements de vacances loués à court terme
- Boîtes de nuit, bars ou services d'accompagnement
- Plateformes en ligne

Lieu de la traite à des fins de travail forcé

Les victimes de crimes liés au travail forcé peuvent se trouver n'importe où au Canada. Voici des exemples :

- Industries non syndiquées (p. ex. industrie textile, services de conciergerie)
- Restaurants
- Hôtels ou industrie hôtelière
- Sites agricoles commerciaux
- Chantiers de construction





- Résidences privées

Comment pouvez-vous aider?

- Assurez-vous que le casier judiciaire de toutes les personnes souhaitant accueillir des Ukrainiens déplacés a été vérifié et que leur maison a fait l'objet d'une inspection avant le placement familial
- Apprenez à reconnaître les signes que peut présenter une victime de la traite de personnes
- Joignez-vous à un réseau de lutte contre la traite de personnes ou mettez-en un sur pied pour améliorer le filet de sécurité local et créer une voie d'accès aux services
- Sensibilisez les autres dans votre lieu de travail, dans les écoles, dans les collectivités et à la maison à la question de la traite de personnes
- Signalez toute activité suspecte à votre service de police compétent (les policiers sont là pour vous aider!). Composez le 9-1-1 en cas d'urgence pour communiquer avec la police, les services ambulanciers ou le service des incendies (p. ex. en cas de blessures graves ou de danger imminent de mort)
- Envoyez un signalement à la ligne de renseignement anonyme d'Échec au crime : 1-800-222-8477 (TIPS)
- Informez-vous au sujet de la **Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes** et transmettez et affichez ses coordonnées dans la collectivité :

1-833-900-1010

PARLEZ AU NOM DE CEUX QUI NE PEUVENT PAS S'EXPRIMER!

Information fournie par la Section nationale contre la traite de personnes (SNTP) de la Gendarmerie royale du Canada, Direction générale, Ottawa (Ontario).

Lisez le code pour obtenir de plus amples renseignements sur la traite de personnes :



Veillez communiquer avec la SNTP à NHTS-SNCTP@rcmp-grc.gc.ca si vous voulez obtenir une copie du Guide des nouveaux arrivants (disponible dans de nombreuses langues, notamment celles-ci : ukrainien, arabe, anglais, français, persan, pendjabi, chinois simplifié, espagnol et tagalog).

